



Se rencontrer,
s'exprimer, débattre

BILAN DU GROUPE
DE PRÉFIGURATION
ÉCONOMIE



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Bilan du groupe de préfiguration économie

Introduction

Dès les deux premières Assemblées Citoyennes du Conseil de développement, le 20 novembre 2021 puis le 5 mars 2022, le lien à établir entre **développement économique, transition écologique et justice sociale** avait suscité de premières réflexions et questions de la part des participants :

- *Comment concilier transition et prospérité économique ? Faut-il nécessairement hiérarchiser l'une ou l'autre ?*
- *Comment imaginer la transition écologique sans une « presque destruction » des éléments favorisant la création et le maintien de la richesse ?*
- *Écologie et économie sont-ils incompatibles ?*
- *Comment prendre en compte les différences socio-économiques dans les politiques de transition ?*
- *Peut-on réussir la transition sans accroître les inégalités ?*

Trois visions possibles de la Métropole sont ressorties de ces premiers échanges et débats, avec une focale plus ou moins élargie au regard de ces trois dimensions écologique, économique et sociale : « une Métropole à vivre, une Métropole résiliente et écoresponsable, une Métropole inclusive ».

Et c'est la première qui a été prioritairement retenue - après un sondage en ligne et compte tenu des actions et politiques lancées dès le départ par le nouvel exécutif métropolitain - le 9 juin 2022 par le Comité d'Organisation du CdD pour constituer les trois groupes de travail sur *Densité/Habitat, Espaces publics, Mobilité* qui ont dès lors focalisé l'essentiel des travaux des membres du CdD au cours de sa première étape de fonctionnement.

Mais la question de « **quel développement économique en lien avec la transition écologique et la justice sociale ?** » n'a pas pour autant été abandonnée, en rapport notamment avec :

- La perception que le COVID 19 a joué un rôle essentiel au cours des 3 dernières années, coïncidant exactement avec le calendrier réglementaire se mettant en place à l'égard des enjeux climatiques qui sont à affronter. Ainsi, la pandémie est-elle venue bouleverser le quotidien des habitants, suscitant et nécessitant une volonté citoyenne d'agir face aux ruptures autant sociales que climatiques engendrées ?
- La conviction ressentie d'emblée par les trois groupes de travail dédiés à la « Métropole à vivre » que leurs sujets entretenaient nécessairement des liens étroits avec la localisation de l'emploi des habitants et donc les activités économiques ; et plus largement avec une demande et/ou nécessité de considérer le citoyen au cœur de ces enjeux sociaux et écologiques.

D'où le choix par le Comité d'Organisation du 7 septembre 2022 de créer, dans un premier temps et de manière plus exploratoire et moins structurée, un groupe dit « de préfiguration » pour en quelque sorte « défricher » quelques principaux sujets à enjeu économique comme « **préoccupation transversale** » pouvant interférer de manière importante avec les thèmes à l'ordre du jour de ces groupes de travail proprement dits.

MINI SYNTHÈSE BILAN GROUPE DE PRÉFIGURATION « ÉCONOMIE » :

COMMENT ALLIER L'ÉCONOMIE AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA JUSTICE SOCIALE ?

Le lien à établir entre développement économique, transition écologique et justice sociale est très vite ressorti comme un sujet central dès les premières Assemblées Citoyennes du Conseil de développement de novembre 2021 et mars 2022.

Pour cette raison, en parallèle de la création des 3 autres groupes de travail sur la « Métropole à Vivre », le Comité d'Organisation a souhaité créer, de manière plus exploratoire et moins structurée, un groupe dit « de préfiguration » pour « défricher » quelques principaux sujets à enjeu économique comme « **préoccupation transversale** » pouvant interférer avec les thèmes des 3 autres groupes de travail.

La réflexion du groupe s'est ainsi inscrite dans la question : **Quel(s) modèle(s) de développement économique pour la Métropole en lien avec la transition écologique et la justice sociale ?**

Des travaux préparatoires pour identifier et questionner les nouveaux modèles économiques

Au regard de son objectif de préfiguration d'un travail ultérieur, le groupe a cherché à se mettre à l'écoute de nouveaux modèles économiques intégrant les questions écologiques et sociales pour en comprendre les ressorts. Il s'agissait de mesurer le degré de maturité de ces nouveaux modèles tout en sondant la compréhension de la politique conduite par la Métropole par les acteurs qui les portent.

A cette approche s'est ajoutée à la volonté d'aller au contact de la population. Cela suggérait une démarche avec des visites de certains lieux emblématiques de ces nouveaux modèles, des enquêtes auprès des acteurs socio-économiques et des habitants dans les territoires.

I. UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE IMPACTÉ PAR LES IMPÉRATIFS D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ET SOLIDAIRE

Les premières réflexions du groupe de préfiguration ont fait très vite apparaître le fait que la prise en compte des **impératifs d'une transition écologique juste et solidaire** avait toute chance d'impacter fortement le modèle de développement économique tel qu'il était jusqu'ici pratiqué et promu au sein de la Métropole de Lyon. Dans le mandat actuel, sont ainsi particulièrement mis en avant l'idée d'un développement économique soutenable, sobre, privilégiant les acteurs de proximité, ainsi que les notions de résilience, de mutualisation, de circuits courts et d'économie circulaire.

Le groupe avait quelques **inquiétudes sur l'impact négatif qu'allait avoir l'adaptation aux contraintes écologiques** sur le tissu économique et par conséquent le confort de vie de la population. Des acteurs économiques et associatifs ont même déjà développé des initiatives allant dans le sens d'une telle **dynamique conjointe écologique et sociale autant qu'économique**. D'où l'intérêt d'aller à la **rencontre de ces nouveaux modèles économiques** pour comprendre comment ils peuvent créer de la valeur ajoutée tant économique qu'écologique et sociale.

II. UNE DOUBLE APPROCHE DU SUJET : DE LA COMPRÉHENSION DES ACTEURS À L'ÉCOUTE DES PERCEPTIONS CITOYENNES

Suivant sa double approche d'analyse des modèles économiques et d'écoute citoyenne, le groupe a mené une série de travaux préparatoires avec :

a) Une séance de lancement à l'occasion des Rencontres du Carré de Soie à Vaulx-en-Velin/Villeurbanne (octobre 2022)

L'événement était l'occasion pour le groupe de réfléchir à l'intérêt d'établir un « mapping » ou un **repérage de tous ces nouveaux modèles** (économie circulaire, économie collaborative, économie sociale et solidaire, économie de la fonctionnalité, tiers lieux, monnaie locale...) pouvant déjà exister sur la métropole (comme l'association Cagibig), de s'interroger sur l'éventualité de leur cohérence d'ensemble et leur compatibilité avec les autres modèles et secteurs économiques plus classiques, marchands ou publics. Il y avait également d'autres initiatives d'**acteurs locaux développant de nouveaux modèles économiques sur ce territoire concerné par les transformations du projet urbain**, en particulier le CCO (Laboratoire d'innovation sociale et culturelle) au sein du tiers lieu L'Autre Soie, l'association Minéka (Matériaux de construction à réutiliser) ou l'Entreprise à But d'Emploi Bross'Up.

b) Une contribution active aux concertations organisées par la Métropole en lien avec le volet économique

Les membres du groupe ont participé aux différentes réunions de concertation organisées par la Métropole comme les ateliers du SCOT, la modification n°4 du PLUH et les Assises des Quartiers populaires. 3 points principaux ont été retenus par le groupe :

- **L'importance de la différenciation des territoires à l'intérieur même de l'espace métropolitain** : si les attentes des habitants au regard des questions économiques et de l'emploi pouvaient refléter des valeurs partagées, elles s'exprimaient cependant en tenant compte de situations locales Emploi-Habitat passablement différentes, notamment entre les CTM du centre, ou de l'ouest et de l'est, ou du nord et du sud de la métropole.
- **Une demande de plus de proximité dans le développement de la métropole** : la principale aspiration est celle d'un triptyque « J'habite, je travaille, je me déplace » dans une proximité suffisante pour mieux faire coïncider « cadre de vie et confort de vie ».
- **Un développement plus équilibré se basant sur plusieurs polarités** : la Métropole vise, en termes d'aménagement et à l'horizon 2040 du SCoT, une « agglomération conciliant dynamique économique et transition écologique pour faire valoir un autre modèle d'attractivité en misant sur ses polarités économiques ». Reste à traduire cet objectif dès aujourd'hui en termes de développement de toute une série d'activités économiques pour répondre au mieux aux besoins des habitants et des entreprises dans la métropole et ses territoires.

c) Une rencontre avec Emeline Beaume, vice-présidente chargée de l'économie et de l'emploi à la Métropole de Lyon

Les membres du groupe avaient sollicité cette rencontre avec l'élue précisément pour échanger sur les nouvelles orientations de la Métropole en matière de développement économique. Ils retiennent 3 points principaux de cette rencontre :

- **Le changement de paradigme pour la Métropole** qui passe d'une politique d'attractivité externe à la recherche d'un modèle endogène d'économie circulaire pour accompagner la nécessaire transition écologique. Le lancement de l'Observatoire métropolitain de l'économie à impact confirme cette orientation stratégique et vise à en partager les enjeux prioritaires auprès des acteurs économiques.
- **Une volonté de valoriser et d'accélérer ce changement de paradigme** dans le cadre d'un comité économique territorial élargi (CETE) sans oublier des rencontres avec les organisations syndicales et professionnelles ; et ce avec une visée y compris au-delà des frontières de la métropole (notamment en direction des territoires voisins)
- **Une animation collective des entreprises** par l'organisation de coopération, d'éco-incitation et éco-conditionnalité

L'élue a aussi mentionné quelques « **angles morts** » de sujets relatifs notamment aux perfluorés de la Vallée de la chimie, à la transformation des emplois, à la lisibilité de l'action économique, sur lesquels une contribution du CdD pourrait être utile.

d) Un projet de feuille de route mais qui n'a pu être mis en application que très partiellement

A la suite de cette rencontre, le groupe a élaboré un « projet de feuille de route » avec :

- **Le développement économique comme moyen pour une transition écologique juste et solidaire plutôt que comme un objectif en soi** : il s'agit d'examiner comment sont promus et combinés de nouveaux modèles d'économie circulaire, pour l'Economie Sociale et Solidaire mais aussi pour les secteurs de l'économie classique (marchande ou publique), et sans oublier les « renoncements » à des activités économiques qu'il ne faudrait plus faire, ou plus faire de la même façon, pour que le poids du passé n'handicape pas les opportunités de l'avenir.

- **Une double enquête à mener envers (et avec) les habitants-citoyens autant qu'envers (et avec) les acteurs socio-économiques** pour confronter leurs représentations du développement économique avec celle de la Métropole.
- **Des visites de « lieux emblématiques »** à faire dans différents territoires ou des **auditions** d'acteurs socio-économiques

Cependant pour des raisons de disponibilité des membres qui participent aussi aux travaux dans d'autres groupes de travail, la feuille de route a partiellement été mis en application notamment avec la visite d'un tiers lieu.

e) La visite du tiers lieu des Grandes Voisines (Francheville)

Le groupe a visité ce tiers lieu lors de son inauguration en juin 2023. Les membres retiennent essentiellement de cette visite :

- **L'engagement conjoint de la Métropole et de l'Etat** fortement exprimé, à mettre en regard de la position d'attente de la ville de Craponne. Cela souligne l'importance de la « double légitimité » communale et métropolitaine née des élections, à respecter au mieux pour la meilleure réussite d'un tel projet.
- **Le dynamisme et l'efficacité du consortium (FNDSA, Armée du salut, Plateau urbain)** qui porte le projet, très explicitement compris comme un projet d'urbanisme transitoire.
- **La « mixité des usages » et l'intérêt du croisement de dimensions différentes** (sociale, culturelle, entrepreneuriale...) dans un tiers lieu de cette nature avec une certaine omni-préoccupation écologique.

III. MESSAGES-CLÉS DU GROUPE DE PRÉFIGURATION

Au terme des travaux de préfiguration, le groupe souhaiterait faire passer les messages clés suivants :

- **Un point de vigilance relatif à la question de l'emploi** : Quel impact aura la transition écologique voulue et engagée en matière de développement économique sur la création, le maintien ou la reconversion des emplois actuellement occupés ou recherchés par les habitants ? Le groupe suggère que la Métropole prenne en compte aussi cette question de l'emploi en termes quantitatifs et qualitatifs au-delà de la seule dimension Insertion
- **La nécessaire popularisation de la question même du développement économique et de son articulation avec la transition écologique** : la vision et les actions menées par la Métropole en matière de développement économique dans son rapport avec la transition écologique sont méconnues par la population en général. Du fait de la complexité du sujet de l'économie, il est nécessaire de la « **populariser** » dans une approche d'éducation populaire et de sensibilisation pour une meilleure compréhension des enjeux par tous et toutes.
- **L'importance des territoires et de la gouvernance institutionnelle** : il est important de prendre en compte la dimension territoriale pour aborder la question du développement économique mais aussi de collaborer avec les communes pour permettre une meilleure appropriation des sujets économiques par les habitants. Il faudrait également sortir des confrontations souvent partisans sur le sujet du développement économique et de son articulation avec la transition écologique, qui est un enjeu transversal à tous les niveaux de gouvernance.
- **L'importance du CdD de continuer à traiter cette question du développement économique** et suivre la manière dont la Métropole s'en saisit et agit en conséquence.

I- Un modèle de développement économique impacté par les impératifs d'une transition écologique juste et solidaire

Les premières réflexions de ce groupe de préfiguration ont fait très vite apparaître le fait que la prise en compte des **impératifs d'une transition écologique juste et solidaire** avait toute chance d'impacter fortement le modèle de développement économique tel qu'il était jusqu'ici pratiqué et promu au sein de la Métropole de Lyon.

Formalisé sous forme d'un Programme de développement économique 2016-2021, voté en septembre 2016, ce modèle se déclinait sous la bannière « *Métropole fabricante, apprenante, attirante et entraînant : Lyon, grande métropole européenne* ». Reposant fortement sur les **notions d'innovation et d'attractivité**, il s'inscrivait résolument dans une démarche de « Métropole intelligente » (*Smart City*). La crise écologique qui s'accélère (dérèglement climatique, dégradation de la biodiversité, raréfaction de ressources), après la pandémie de la Covid puis la guerre en Ukraine, conduit cependant à **réinterroger assez fondamentalement ce type de développement** et appelle du même coup à tenir compte au plus près des attentes et aspirations des habitants de la Métropole dans la diversité de leurs territoires de résidence et d'activité.

L'idée d'un **développement économique soutenable, sobre, privilégiant les acteurs de proximité, ainsi que les notions de résilience, de mutualisation, de circuits courts et d'économie circulaire** sont ainsi désormais particulièrement mis en avant dans le mandat actuel de la Métropole.

Les premières questions qui ont animé le groupe de préfiguration ont donc tourné essentiellement autour de l'inquiétude que l'adaptation aux contraintes écologiques allait impacter négativement le tissu économique et par conséquent le confort de vie de la population. Mais l'idée s'est aussi rapidement dégagée que nombre d'acteurs économiques et associatifs avaient déjà tenté de répondre à une telle interrogation en développant des initiatives de toute nature allant dans le sens souhaité d'une telle **dynamique conjointe écologique et sociale autant qu'économique**.

D'où l'intérêt et même la nécessité d'aller à la rencontre de ces **nouveaux modèles économiques**, pour comprendre dans quelles mesures ils pouvaient être des éléments de création de valeur ajoutée tant économique qu'écologique et sociale et donc des composantes émergentes de ce **nouveau paradigme recherché à l'échelle métropolitaine**.

Quels liens et quelle pertinence de ces nouveaux modèles économiques vis-à-vis de l'économie déjà en place ?

Quels leviers exercés sur le développement et la prospérité économiques au niveau du territoire métropolitain dans son ensemble ?

D'où également le titre retenu pour désigner la thématique retenue pour les travaux de ce groupe de préfiguration : « *Quel(s) modèle(s) de développement économique pour la Métropole ?* ».

II- Une double approche du sujet : de la compréhension des acteurs à l'écoute des perceptions citoyennes

Dès le début, l'idée de mesurer le degré de maturité de ces nouveaux modèles tout en sondant la compréhension de la politique conduite par la Métropole par les acteurs qui les portent s'est ajoutée à la volonté d'aller au contact de la population, pour mesurer sa perception des évolutions impulsées par la nouvelle mandature et d'une certaine manière sa compréhension des phénomènes qui s'imposeront à l'avenir. Cela suggérait une démarche en trois volets : visite de certains lieux emblématiques de ces nouveaux modèles, enquête auprès des acteurs socio-économiques, enquête auprès des habitants dans les territoires.

Concrètement cependant, la quasi-totalité des membres de ce groupe de préfiguration appartenant par ailleurs à au moins un des trois groupes de travail Densité/Habitat, Espaces publics, Mobilité, il n'était pas envisageable d'engager une telle démarche immédiatement avec toute l'ampleur qu'elle présupposait. Le groupe a donc mené des travaux préparatoires que l'on peut rapidement résumer en cinq points :

a. Une séance de lancement a été organisée le 1^{er} octobre 2022, jour des « 3èmes Rencontres 2022 du Carré de Soie à Vaulx-en-Velin/Villeurbanne

L'intention en était double :

- D'une part illustrer sur ce site un nouveau modèle d'économie circulaire, en l'occurrence celui de la mutualisation, par l'exemple de l'association Cagibig, porteuse d'une plateforme de mise en commun de ressources et planification de leurs usages partagés pour tous acteurs du secteur événementiel et dont le dépôt était précisément localisé dans les anciennes usines Tase. Ce qui a ouvert le groupe sur l'objectif de tenter d'établir un « mapping », ou en tout cas un **repérage de tous ces nouveaux modèles (économie circulaire, économie collaborative, économie sociale et solidaire, économie de la fonctionnalité, tiers lieux, communs, monnaie locale...)** pouvant déjà exister sur le territoire de la métropole, et de s'interroger sur l'éventualité de leur cohérence d'ensemble et de leur compatibilité avec les autres modèles et secteurs économiques plus classiques, marchands ou publics.
- D'autre part pouvoir prendre connaissance de certaines autres initiatives présentées ce jour-là dans l'espace public du Carré de Soie par d'autres **acteurs locaux développant eux-aussi de nouveaux modèles économiques sur ce territoire concerné par les transformations du projet urbain**, en particulier le CCO (Laboratoire d'innovation sociale et culturelle) au sein du tiers lieu L'Autre Soie, l'association Minéka (Matériaux de construction à réutiliser), ou l'Entreprise à But d'Emploi Bross'Up (en cours de constitution pour mettre en œuvre l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée dans le quartier des Brosses de Villeurbanne).

b. Une contribution active aux concertations organisées par la Métropole en lien avec le volet économique

Une participation de plusieurs membres du groupe a été organisée entre octobre 2022 et mai 2023 aux différentes réunions de concertations organisées par la Métropole à propos tant de la révision du SCOT que de la modification n°4 du PLUH et que des Assises des Quartiers populaires. À chacune de ces occasions, c'est le volet économique et/ou emploi qui était prioritairement considéré. Trois principales leçons en ont été retirées par le groupe :

L'importance de la différenciation des territoires à l'intérieur même de l'espace métropolitain.

Dans chacune de ces réunions territorialisées, si les attentes des habitants au regard des questions économiques et de l'emploi pouvaient refléter des valeurs partagées, elles s'exprimaient cependant en tenant compte de situations locales Emploi-Habitat passablement différentes, notamment entre les CTM du centre, ou de l'ouest et de l'est, ou du nord et du sud de la Métropole.

Une demande de plus de proximité dans le développement de la métropole

Plus globalement, l'aspiration qui nous est apparue la plus forte est celle qui a été exprimée à plusieurs reprises d'un triptyque « J'habite, je travaille, je me déplace » dans une proximité suffisante pour faire coïncider au mieux « cadre de vie et confort de vie ». Ce qui revient à mettre l'emploi et notamment sa localisation au cœur de la meilleure possibilité du bien-être et/ou mieux vivre.

Un développement plus équilibré se basant sur plusieurs polarités

En termes d'*aménagement* et à l'horizon 2040 du SCOT, une « agglomération qui concilie dynamique économique et transition écologique pour faire valoir un autre modèle d'attractivité tout en misant sur ses polarités économiques » est centralement visée par la Métropole, ; ce qui nous semble bien correspondre aux souhaits des habitants. Reste à traduire cet objectif dès aujourd'hui en termes de *développement* de toute une série d'activités économiques pour répondre au mieux aux besoins des habitants et des entreprises dans la métropole et ses territoires.

c. Une rencontre avec la vice-présidente concernée de la Métropole de Lyon

C'est précisément pour bénéficier d'un tel exposé des nouvelles orientations de la Métropole en matière de développement économique qu'a été sollicitée une rencontre qui s'est tenue le 2 mars 2023 avec Emeline Beaume, Première vice-présidente de la Métropole déléguée à l'économie, à l'emploi, au commerce, au numérique et à la commande publique. Le diaporama de cette présentation et la synthèse des échanges qui ont suivi avec le groupe de préfiguration figurent sur le site interne du CdD. Nous en retenons les trois points principaux suivants :

- Confirmation d'un changement de paradigme pour la Métropole qui passe d'une politique d'attractivité externe à la recherche d'un modèle endogène d'économie circulaire pour accompagner la nécessaire transition écologique. Le lancement le 10 octobre 2023, à l'occasion du salon Pollutec, de l'Observatoire métropolitain de l'économie à impact confirme cette orientation stratégique et vise à en partager les enjeux prioritaires auprès des acteurs économiques.
- Animation collective des entreprises par l'organisation de coopération, d'éco-incitation et éco-conditionnalité, tout particulièrement dans six secteurs priorités croisant trois filières les plus lourdes pour « circulariser » les ressources et les flux (alimentaire, textile, BTP) et trois configurations d'acteurs avec des potentialités différentes notamment temporelles de transformation (entrepreneuriat, industrie, commerce). En différenciant également l'action vis-à-vis des grands groupes en place ou souhaitant s'implanter sur la Métropole et vis-à-vis des PMI installées en diffus ou dans des zones d'activité industrielle, commerciale ou tertiaire.

- Volonté de valoriser et d'accélérer ce changement de paradigme dans le cadre d'un comité économique territorial élargi (CETE) par rapport au GLEE (Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise) précédemment existant, sans oublier des rencontres avec les organisations syndicales et professionnelles ; et ce avec une visée y compris au-delà des frontières de la Métropole (notamment en direction des territoires voisins).

Lors de cette rencontre, la vice-présidente a aussi mentionné, en réponse à des interrogations de notre part, un certain nombre d'« **angles morts** », de sujets relatifs notamment aux perfluorés de la Vallée de la chimie, à la transformation des emplois, à la lisibilité de l'action économique de la Métropole, sur lesquels elle pensait qu'une contribution du CdD pourrait être utile.

d. Un projet de feuille de route

Tirant les leçons de cette rencontre, le groupe de préfiguration s'est réuni le 13 avril 2023 pour élaborer un « projet de feuille de route » que l'on peut résumer en trois items, validés dans leurs principes par le bureau du 2 octobre 2023 avant le Comité d'organisation du 19 octobre 2023 :

- *Une thématique, restant encore à finaliser pour devenir une vraie problématique, mais reposant clairement sur l'idée d'un développement économique conçu comme moyen pour une transition écologique juste et solidaire plutôt que comme un objectif en soi. Une telle exigence ne concerne évidemment pas que la Métropole, car elle est à l'évidence de portée nationale et même internationale ; mais pour une approche par le CdD, qui ne peut pas être aussi « holistique » qu'il le faudrait s'il s'agissait d'un travail de recherche scientifique, nous sommes convenus d'en rester à l'échelle de la Métropole, prise cependant dans les relations qu'elle entretient avec les niveaux nationaux et internationaux.*
Ceci en examinant comment sont promus et combinés de nouveau(x) modèle(s) d'économie circulaire, pour l'ESS mais aussi les secteurs de l'économie classique (marchande ou publique) ; et sans oublier en sens inverse les « renoncements » à des activités économiques qu'il ne faudrait plus faire, ou plus faire de la même façon, pour que le poids du passé n'handicape pas les opportunités de l'avenir.
- *D'où précisément une démarche de double enquête à mener envers (et avec) les habitants-citoyens autant qu'envers (et avec) les acteurs socio-économiques pour pouvoir rapprocher/confronter leurs représentations du développement économique avec celle promue par la Métropole. Pour l'enquête auprès des seconds, à entendre en un sens large : acteurs économiques mais aussi associatifs, syndicaux ..., il n'y a pas de souci particulier à envisager. Pour l'enquête auprès des premiers, à considérer aussi en tant que consommateurs et comme salariés ou à la recherche d'emploi..., sans doute plus difficile à entreprendre car sur un thème peu familier pour tout un chacun. Il existe une nécessité dès lors de tenter d'abord de mieux cerner leurs attentes et besoins avant d'aller sur le terrain pour en débattre avec eux (rencontres locales, assemblée citoyenne...) ; pour cela explorer la possibilité d'une enquête quantitative (par exemple du type de celle qu'avait supervisée le CDD en 2013 sur le thème précisément de « quel développement économique ? »).*

- Avec parallèlement à cette double enquête, l'intérêt de procéder à des *visites de « lieux emblématiques »* dans différents territoires de la Métropole ou de procéder à des *auditions d'acteurs* socio-économiques importants, par exemple : Directeur de l'ADERLY, représentants chambres consulaires (dont la CRESS), partenaires sociaux... pour mieux asseoir nos réflexions sur des initiatives allant déjà dans le sens souhaité. Aient ainsi été envisagées avant l'été 2023 deux visites : les Grandes Voisines à Francheville (tiers lieu social et solidaire) et la Manu'Village (tiers lieu d'insertion et de formation porté par l'AFPA à Vénissieux), toutes deux initiatives novatrices soutenues par la Métropole. D'autres visites de cette nature ayant été également évoquées, à choisir parmi : l'expérimentation TZCLD (par exemple à Oullins en lien avec la Halle du Réemploi et la Transition Ecologique), la Vallée de la Chimie : exemple du projet de « village éco-circulaire » d'entreprises à la place de Safran, AFTER H'ALL de la CPME, la pépinière Cap Nord à Rillieux, les Ateliers Briand à Saint-Priest, Manufacture(s) à Caluire, Le Mix-Café à Tassin, La Maison Ma Bille au Musée des Tissus..., l'essentiel étant de les diversifier suffisamment, notamment territorialement. La dimension culturelle mériterait aussi certainement d'être prise en compte, Lyon ayant été élue "Meilleure destination européenne de week-end" le 20 août 2023 témoignant d'une véritable attractivité culturelle favorisant un développement économique prospère, et surtout d'une vitrine non négligeable en termes de laboratoire d'idées et d'innovations pouvant être opérées sur le territoire de la Métropole.

e. Des enquêtes sur le terrain

De fait, une réflexion plus approfondie sur les deux enquêtes envisagées n'a pas pu être menée. Et seule la visite des Grandes Voisines a pu avoir lieu le 1^{er} juin 2023 lors de l'inauguration de ce tiers lieu, visite dont on peut principalement retenir à notre sens :

- L'engagement conjoint de la Métropole et de l'Etat fortement exprimé par Bruno Bernard et Fabienne Buccio (Préfète de Région), à mettre en regard de la position d'attente de la ville de Craponne. Cela souligne l'importance de la « double légitimité » communale et métropolitaine née des élections, à respecter au mieux pour la meilleure réussite d'un tel projet.
- Le dynamisme et l'efficacité du consortium (FNDSA, Armée du salut, Plateau urbain) qui porte le projet, très explicitement compris comme d'urbanisme transitoire : « *c'est un lieu en transition dans notre monde en transitions* » ; ce qui soulève évidemment la question difficile des conditions de pérennisation de tous projets de cette sorte sur des « friches » industrielles ou autres.
- La « mixité des usages » que ce projet permet et l'intérêt du croisement de dimensions différentes (sociale, culturelle, entrepreneuriale...) dans un tiers lieu de cette nature ; on a pu noter aussi une certaine omni-préoccupation écologique mais sans que cet aspect soit mis en avant de manière aussi explicite.

Pour des raisons de disponibilité réduite des membres du groupe de préfiguration notamment du fait de leur participation aux travaux des autres groupes de travail du CdD - notre projet de feuille de route n'a donc pu être mis en application que très partiellement.

III- Messages-clés du groupe de préfiguration

Sous réserve de cet inachèvement, nous pouvons cependant nous risquer à trois principaux messages au terme de nos travaux de préfiguration :

Un point de vigilance relatif à la question de l'emploi

Quel impact aura la transition écologique voulue et engagée en matière de développement économique sur la création, le maintien ou la reconversion des emplois actuellement occupés ou recherchés par les habitants ?

Nous savons que les six secteurs retenus prioritairement par la Métropole pour accompagner cette transition à opérer (alimentation, textile, BTP ; entrepreneuriat, industrie, commerce) sont aussi des filières particulièrement pourvoyeuses d'emploi.

Nous savons aussi que la Métropole a certes la compétence Insertion mais - en tant que telle - ni une compétence Emploi ni une compétence Formation. Nous pensons cependant qu'à défaut de compétence en un sens institutionnel, elle en a la responsabilité en un sens politique. Nous suggérons donc que de la même manière qu'elle vise à conditionner l'accompagnement qu'elle conduit auprès des entreprises pour leur transformation écologique, elle prenne en compte aussi cette question de l'emploi en termes quantitatifs et qualitatifs au-delà de la seule dimension Insertion qu'elle met déjà en œuvre d'une manière résolue (en application notamment du PMle).

L'importance des territoires et de la gouvernance institutionnelle

Nous avons bien perçu la volonté de mieux prendre en compte la dimension territoriale du développement économique et de la transition écologique en raison notamment des disparités existantes, à réduire voire résorber entre les territoires de la Métropole en matière tant de besoins que de capacités.

Considérer crucialement les territoires pour aborder la question du développement économique, c'est aussi la meilleure manière de pouvoir créer les liens avec les réflexions qui ont été menées par les trois groupes du CdD dédiés à la « Métropole à vivre » sur Densité/Habitat, Espaces publics, Mobilité. Que ce soit par exemple à partir de l'importance de la question du lien Emploi/Habitat des citoyens pour la mobilité, ou pour les contraintes qui peuvent naître pour les entreprises de dispositifs tels la ZFE (accès dans le périmètre...) ou le ZAN (extension des zones d'activités...).

Nous soulignons l'importance de la collaboration avec les communes pour permettre une meilleure appropriation des sujets économiques par les habitants grâce aux relations de proximité qui existent à cette échelle et à l'effet de levier qui peut y compris en résulter sur l'implantation des acteurs économiques. Pour autant, cette collaboration s'effectue bien dans une approche elle-aussi de proximité entre les communes au sein d'un même bassin de vie, et en partie d'activité et d'emploi, que les projets de territoire des CTM auraient à notre sens vocation à mieux considérer dans le cadre notamment du Pacte métropolitain de cohérence.

Nous appelons aussi à sortir plus généralement des confrontations trop souvent partielles sur le sujet du développement économique et de son articulation avec la transition écologique, qui est de fait un enjeu transversal à tous les niveaux de gouvernance, tant interne qu'externe à la Métropole dans les relations de celle-ci avec les territoires voisins à une échelle interdépartementale ou régionale.

La nécessaire popularisation de la question même du développement économique et de son articulation avec la transition écologique

L'économie, comme activité et encore plus dans son analyse, est en effet un sujet « élitiste » et notamment passablement « genré » comme on a pu l'observer lors des premières assemblées citoyennes du CdD. C'est un sujet qui reste complexe, présenté par des sachants ou se présentant comme tels, ne semblant pas concerner ni même pouvoir être compris par tout le monde.

La feuille de route du changement de paradigme, la vision et les actions menées par la Métropole en matière de développement économique dans son rapport avec la transition écologique nous paraissent de même façon très largement méconnue par la population en général, voire par des acteurs socio-économiques qui devraient sans doute en être mieux informés.

C'est en ce double sens, du développement économique en général et de l'action économique de la Métropole en particulier, qu'il y a à nos yeux une nécessité de « populariser » ces thèmes, dans une approche d'éducation populaire, pour une meilleure compréhension par tous et toutes de leurs enjeux. Voire une « sensibilisation » accrue de tous les acteurs au sein de la Métropole (élus et services compris) face au constat environnemental qui conduit les bouleversements que nous connaissons, de façon à généraliser une connaissance commune et conduire les changements à opérer dans une volonté d'inclusion et d'accompagnement citoyenne.

Perspectives

La conclusion que nous en tirons pour notre part au terme de ce rapide bilan de notre groupe de préfiguration est l'importance que le CdD lui-même puisse contribuer à traiter de cette question du développement économique et suivre la manière dont la Métropole s'en saisit et agit en conséquence.

Les quelques mois de travaux collectifs qui ont pu être menés nous ont en effet confortés dans l'idée qu'un éventuel groupe de travail Développement économique après le renouvellement-complément du comité d'organisation du CdD au printemps 2024 pourrait être pertinent - quel qu'en soit l'intitulé en fonction de l'entrée retenue - pour créer de l'interconnaissance entre la population, les acteurs socio-économiques qui anticipent les contraintes écologiques et la Métropole de Lyon dans la perspective de réussir au mieux la transition écologique et économique et au-delà sociale et sociétale qui s'impose.

Il faut cependant bien préciser que l'objectif ne serait pas de vouloir élaborer un « plan d'action » à proposer à la Métropole, ce qui irait bien au-delà des possibilités et même des missions du CdD. Plus à sa portée, il s'agirait – après sans doute une première étape de mise à niveau des membres du CdD volontaires pour participer à ce GT - de tenter de restituer le point de vue des acteurs socioéconomiques rencontrés et des habitants enquêtés. Sans prétention d'exhaustivité mais selon une grille de lecture affirmée par le CdD ; et avec l'intention, par le débat public et avec les élus, de contribuer à « faciliter » la transition écologique et économique, et au-delà sociale et sociétale, qui s'impose au sein de la Métropole de Lyon comme partout ailleurs.

| | |
|--|---|
|  <p>La participation à de nombreuses concertations pour explorer le sujet...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Rencontres du Carré de soie • Les Ateliers du SCoT • La concertation dans le cadre de la modification n°4 du PLUH • Les Assises des quartiers populaires |  <p>Des rencontres et visites de lieux emblématiques pour enrichir nos réflexions...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec Emeline Beaume, 1ère Vice-Présidente de la Métropole de Lyon, déléguée à l'économie, à l'emploi, au commerce, au numérique et à la commande publique • Visite du tiers lieu social et solidaire des Grandes Voisines (Francheville) lors de son inauguration en juin 2023 |
|--|---|